

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE MANDEVILLE
MRC DE D'AUTRAY

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 AVRIL 2015

Séance extraordinaire du conseil municipal tenue à la salle municipale le 20 avril 2015 à 19 h, à laquelle étaient présents Messieurs les conseillers Jean-Claude Charpentier, Sylvain Gagnon, Denis Prescott, Jacques Martial, Simon Leduc et André Desrochers, sous la présidence de Madame Francine Bergeron, Mairesse.

Hélène Plourde, directrice générale et secrétaire-trésorière était présente.

M Francine Bergeron, mairesse déclare la séance ouverte après vérification du quorum.

LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR QUI SE LIT COMME SUIT :

1. Méditation;
2. Lecture de l'avis de convocation;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Dépôt du rapport financier et rapport du vérificateur;
5. Michaud Desroches inc. - Mandat;
6. Michaud Desroches inc. - Facture;
7. La Grande Tablée;
8. Société Alzheimer de Lanaudière - Demande;
9. Ateliers Éducatifs les Petits Mousses - Demande;
10. Rembourrage Philippe Lambert inc. - Soumission;
11. Lac Maskinongé - Plan préliminaire de gestion des embarcations - abrogation;
12. Balayage des rues - Mandat;
13. Autorisation - Inspecteur de la MRC de D'Autray;
14. Club de Pétanque les Béliers de Mandeville - Demande;
15. Mandeville en Fête - Demande;
16. Monsieur Guy Charpentier - Modification au contrat (soirée des bénévoles);
17. Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière;
18. Période de questions;
19. Clôture et levée de la séance;
20. Méditation.

150-04-2015

ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET DE L'ORDRE DU JOUR

**Il est proposé par le conseiller Monsieur Jean-Claude Charpentier
Appuyé par le conseiller Monsieur Denis Prescott
Et résolu**

Que soient et sont adoptés l'avis de convocation et l'ordre du jour tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité.

ADMINISTRATION

151-04-2015 DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Attendu que monsieur Paul Michaud comptable agréé de la Firme Michaud Desroches Inc. et vérificateur de la municipalité de Mandeville a déposé le rapport financier et son rapport;

Attendu qu'un avis public mentionnant la date du dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur a été donné conformément à l'article 176.1 du Code municipal;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Monsieur Jacques Martial

Appuyé par le conseiller Monsieur André Desrochers

Et résolu

Que les membres du conseil de la municipalité de Mandeville acceptent et prennent acte du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2014.

Que conformément à l'article 176.2 du Code municipal, copie desdits rapports soit et est transmise au Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Adoptée à l'unanimité.

152-04-2015 MICHAUD DESROCHES INC. - MANDAT

Il est proposé par le conseiller Monsieur Sylvain Gagnon

Appuyé par le conseiller Monsieur Simon Leduc

Et résolu

Que la municipalité de Mandeville autorise le paiement de la facture de Michaud Desroches Inc. au montant de 10 273.02 \$ taxes incluses représentant les honoraires professionnels pour la vérification de l'année financière 2014.

Que par la présente résolution la municipalité de Mandeville mandate la firme Michaud Desroches Inc. à titre de vérificateur pour la vérification de l'année 2015.

Adoptée à l'unanimité.

153-04-2015 MICHAUD DESROCHES INC. - FACTURE

Il est proposé par le conseiller Monsieur Jean-Claude Charpentier

Appuyé par le conseiller Monsieur Sylvain Gagnon

Et résolu

Que la municipalité de Mandeville autorise le paiement de la facture numéro 90MAND00 datée du 14 avril 2015 de MICHAUD DESROCHES INC représentant les honoraires professionnels pour les transactions particulières pour l'exercice financier 2014 d'une somme de 4 290.00 \$ plus les taxes.

Adoptée à l'unanimité.

154-04-2015 LA GRANDE TABLÉE

Il est proposé par le conseiller Monsieur Denis Prescott
Appuyé par le conseiller Monsieur Jacques Martial
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville achète deux billets pour La Grande Tablée organisée par le Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière qui aura lieu le 15 mai 2015 d'une somme de 75.00 \$ par personne taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité.

155-04-2015 SOCIÉTÉ ALZHEIMER DE LANAUDIÈRE - DEMANDE

La Société Alzheimer de Lanaudière demande un support financier d'une somme de 100.00 \$ pour briser l'isolement, démystifier la maladie et accentuer leur visibilité afin de venir en aide aux gens atteints de la maladie, aux proches aidants, ainsi qu'à leurs familles.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Jean-Claude Charpentier
Appuyé par le conseiller Monsieur Sylvain Gagnon
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville acquiesce à cette demande.

Adoptée à l'unanimité.

156-04-2015 ATELIERS ÉDUCATIFS LES PETITS MOUSSES - DEMANDE

Les Ateliers Éducatifs les Petits Mousse demandent un don pour leurs activités.

Il est proposé par le conseiller Monsieur André Desrochers
Appuyé par le conseiller Monsieur Denis Prescott
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville ne peut donner suite à cette demande.

Adoptée à l'unanimité.

157-04-2015 REMBOURRAGE PHILIPPE LAMBERT INC. - SOUMISSION

Il est proposé par le conseiller Monsieur Denis Prescott
Appuyé par le conseiller Monsieur Sylvain Gagnon
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville accepte la soumission numéro 20-001 datée du 8 avril 2015 de REMBOURRAGE PHILIPPE LAMBERT INC. pour le recouvrement des onze (11) chaises de la salle de conférence d'une somme de 1 650.00 \$ plus les taxes.

Que cette dépense soit payée à même le surplus accumulé.

Adoptée à l'unanimité.

158-04-2015 LAC MASKINONGÉ - PLAN PRÉLIMINAIRE DE GESTION DES EMBARCATIONS - ABROGATION

Il est proposé par le conseiller Monsieur Denis Prescott
Appuyé par le conseiller Monsieur Jacques Martial
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville abroge la résolution portant le numéro 109-03-2015 concernant le plan préliminaire de gestion des embarcations.

Adoptée à l'unanimité.

VOIRIE

159-04-2015 BALAYAGE DES RUES - MANDAT

Soumissions reçues :

- Entretiens J.R. Villeneuve inc. – Soumission datée du 9 avril 2015 au taux horaire de 85.00 \$ de l'heure plus les taxes pour le balai aspirateur 2006 et de 90.00 \$ de l'heure plus les taxes pour le balai mécanique 2005;
- Balai Vac – Soumission datée du 13 avril 2015 au taux horaire de 89.00 \$ de l'heure plus les taxes pour le balai aspirateur 2004 et le balai mécanique 2007.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Denis Prescott
Appuyé par le conseiller Monsieur André Desrochers
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville accepte la soumission datée du 9 avril 2015 d'ENTRETIENS J.R. VILLENEUVE INC. pour le service de balayage des rues le tout tel que détaillé dans la soumission.

Que les travaux soient effectués entre le 1^{er} mai et le 29 mai 2015.

Adoptée à l'unanimité.

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

160-04-2015 AUTORISATION - INSPECTEUR DE LA MRC DE D'AUTRAY

Il est proposé par le conseiller Monsieur André Desrochers
Appuyé par le conseiller Monsieur Jean-Claude Charpentier
Et résolu

Que Monsieur Jean Hubert, inspecteur en urbanisme et en environnement de la MRC de D'Autray soit autorisé par la municipalité de Mandeville pour :

- Signer les documents relatifs au poste d'inspecteur en urbanisme et en environnement;
- L'émission des permis de la municipalité de Mandeville;
- Être responsable de l'application des règlements d'urbanisme;
- Effectuer les inspections;
- Émettre les avis et constats d'infraction.

Que cette autorisation soit pour les vacances de Monsieur Mathieu Perreault, donc la période du 14 mai au 1^{er} juin 2015 inclusivement.

Adoptée à l'unanimité.

LOISIRS ET CULTURE

161-04-2015 CLUB PÉTANQUE LES BÉLIERS DE MANDEVILLE - DEMANDE

Demande d'utiliser la patinoire et les toilettes chaque lundi soir du 11 mai au 31 août 2015 et pendant toute la journée, le 31 mai, 28 juin, 26 juillet et le 30 août 2015, d'utiliser la salle municipale pour la soirée méritas le 12 septembre 2015 et demande un soutien financier pour aider à payer les dépenses.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Simon Leduc
Appuyé par le conseiller Monsieur Jacques Martial
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville acquiesce à cette demande et accorde un soutien financier d'une somme de 200.00 \$.

Adoptée à l'unanimité.

162-04-2015 MANDEVILLE EN FÊTE - DEMANDE

Il est proposé par le conseiller Monsieur Simon Leduc
Appuyé par le conseiller Monsieur André Desrochers
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville s'engage à remettre une commandite d'une somme de 1 000.00 \$ à Mandeville en fête et à effectuer le montage de la salle le 30 septembre, ainsi que le démontage le 5 octobre 2015.

Adoptée à l'unanimité.

163-04-2015 MONSIEUR GUY CHARPENTIER - MODIFICATION AU CONTRAT (SOIRÉE DES BÉNÉVOLES)

Attendu que la municipalité de Mandeville a octroyé un contrat à Monsieur Guy Charpentier par la résolution 14-01-2015 pour la production de vidéos et de photos pour divers évènements.

En conséquence,
Il est proposé par le conseiller Monsieur Jacques Martial
Appuyé par le conseiller Monsieur Sylvain Gagnon
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville entérine la décision prise par les conseillers, Monsieur Simon Leduc, Monsieur Jean-Claude Charpentier et Monsieur André Desrochers, lors de la soirée des bénévoles tenue le 11 avril 2015 à l'effet d'ajouter au contrat de filmage l'intégralité de la soirée d'une somme de 300.00 \$ non taxable.

Que cette somme soit imputée à même le surplus accumulé.

Adoptée à l'unanimité.

ENVIRONNEMENT

164-04-2015 AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES DE LANAUDIÈRE

Il est proposé par le conseiller Monsieur Denis Prescott
Appuyé par le conseiller Monsieur Jean-Claude Charpentier
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville renouvelle l'adhésion à l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière et conséquemment autorise le paiement de la cotisation annuelle 2015-2016 d'un montant de 100.00 \$.

Adoptée à l'unanimité.

PÉRIODE DE QUESTIONS

165-04-2015 **CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Monsieur Simon Leduc
Appuyée par le conseiller Monsieur Jean-Claude Charpentier
Il est résolu

Que la séance soit et est levée à 19 h 42.

Adoptée à l'unanimité.

MÉDITATION

Francine Bergeron, mairesse

Hélène Plourde, directrice générale
et secrétaire-trésorière